N° 90
JANVIER 2009

# Le Tambour

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AUFFARGIS

## Appel à candidature

Dans le cadre de la concertation liée au PLU (Plan Local d'Urbanisme), la commune met en place une commission extra-municipale.
Afin d'être géographiquement la plus représentative, cette commission sera composée d'un délégué par hameau ou quartier, comme indiqué ci-dessous :

- ✓ Hameau de Saint Benoit
- ✓ Hameau des Carrières
- ✓ Hameau des Hogues
- ✓ Hameau des Brûlins
- ✓ Quartier de la Toucharderie
- ✓ Quartier du Pont des Murgers
- ✓ Quartier du vieux bourg
- ✓ Quartier des Petites Demeures de France
- ✓ Quartier des Grandes Demeures de France
- ✓ Quartier du Hameau d'Auffargis
- ✓ Quartier du Clos Martin

De même, la commune ouvrira cette commission à toute association déclarée en préfecture ayant trait à l'intérêt du village et domiciliée dans la commune, en y accueillant une personne représentant chacune d'elles.
Les personnes désirant faire partie de cette commission sont priées de se faire connaître à la Mairie avant le **10 février 2009**. Dans le cas où plusieurs personnes seraient candidates pour un même secteur, il sera procédé à un tirage au sort lors d'une séance du Conseil Municipal.

## Sommaire

Urbanisme/Travaux ..... 2
Vie du village et des associations ..... 6
Dates à retenir .....16
Informations pratiques .....16
Carnets .....16

*Comptes-rendus Conseils Municipaux joints*

# L'édito du Maire

Comment ne pas évoquer la crise actuelle dont personne ne mesure l'ampleur réelle ? Sans doute dans notre village privilégié certains ne seront-ils pas épargnés.

Positivons et ne nous laissons pas gagner par la morosité, espérons que les plans de relance permettront de réduire la durée de récession ; mais ne nous leurrons pas, la dette de l'État engage l'avenir pour longtemps.

Dans de contexte austère, je parlerai de ce que je connais le mieux, mon village, notre village.

Auffargis se porte bien car notre politique financière a été rigoureuse. Depuis huit ans nous n'avons, pour toutes les réalisations entreprises, contracté aucun emprunt. De plus, en début d'année 2008, nous avons renégocié et stabilisé le seul emprunt à taux variable contracté en 2001 lors de la construction de l'École Maternelle. Notre charge d'endettement est ainsi passée de 1 178 500 € à 726 700 €.

Notre quête attentive de sources de financement nous permet d'engager d'importantes réalisations. Les travaux à l'intérieur des bâtiments de l'École Élémentaire sont en cours, la sécurisation des abords interviendra après les aménagements de voiries que doit entreprendre le département.

Nous poursuivons notre politique d'embellissement et de sécurisation du village : trottoirs et chemins piétons réalisés à St Benoit, réseaux aériens effacés place de la Mairie et rue de St Benoit.

Permettez-moi de remercier la nouvelle équipe d'élus qui, dans le même esprit et au-delà de toutes divergences politiques ou diversité d'opinions, travaille avec un seul objectif : améliorer encore et toujours la vie de nos concitoyens.

Je remercie également au nom de tous l'ensemble du personnel communal qui, toujours dans une bonne ambiance, fait face à nos nombreuses demandes. Je suis reconnaissant du travail accompli.

Après cet éloge mérité, ne faiblissons pas, et poursuivons nos actions.

En 2009, nous engagerons l'aménagement d'un parking à proximité de la Mairie, les réfections de l'esplanade du Foyer Rural et de la toiture de la Mairie et la réhabilitation du bâtiment de la Poste. Des réflexions sont en cours quant à l'utilisation de ce bâtiment ainsi que des salles abritant le Mini-club qui seront libérées quand les enfants rejoindront leurs nouveaux locaux dans l'École Élémentaire.

Début février les adolescents du village sont invités à rencontrer les élus. Nous sommes aussi à l'écoute des seniors avec qui nous sommes heureux de partager un moment à l'occasion des différents goûters ou au repas de fin d'année, et notre projet de résidence les concernant est toujours à l'étude ; ce sera long, mais nous y parviendrons.

Enfin, nous avons engagé une procédure de Plan Local d'Urbanisme (PLU), rendue nécessaire par le manque de terrains disponibles sur la commune et par la stagnation de notre démographie. Pour cette tâche importante pour l'avenir d'Auffargis nous nous sommes entourés d'un bureau d'étude ayant de solides références, nous serons épaulés par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture et par le Parc Naturel Régional, et une commission extra-municipale représentative de chaque quartier du village sera constituée.

Les enjeux sont considérables, les pressions seront fortes, mais je souhaite que nous puissions travailler dans la sérénité.

Pour cette nouvelle année, les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour adresser à chacun d'entre vous, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Votre Maire,
**Daniel BONTE**

## La performance énergétique… du diagnostic à l'amélioration

Tout le monde a de plus en plus conscience que les ressources naturelles s'épuisent et que le prix des énergies fossiles s'envole, comme d'ailleurs celui des matières premières.

L'activité humaine ne pourra impunément poursuivre son essor sans tenir compte de son impact sur la planète. Impact déjà sensible (pollutions diverses, extinction d'espèces, fonte des glaciers…) et qui va s'aggraver inexorablement lorsque les pays en voie de développement auront atteint notre niveau de vie et notre rythme d'activité industrielle.

Des réglementations significatives ont déjà été mises en place, comme le diagnostic énergétique ; d'autres se préparent suite au Grenelle de l'Environnement. Par ailleurs la communauté internationale s'est fixé comme but de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre avant 2050 à l'échelle de la planète, avec un effort particulier pour les pays industrialisés, « le facteur 4 », qui concerne en effet notre pays.

Le but de cet article n'est pas de dresser une liste exhaustive des réglementations, mais de nous sensibiliser aux grands changements qui vont prochainement tous nous concerner, en particulier les économies d'énergie.

### Le Diagnostic de Performance Énergétique

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est une évaluation qui renseigne sur la quantité d'énergie consommée par un bâtiment et évalue sa performance énergétique, ainsi que l'impact de sa consommation en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Il se traduit par un document dont le contenu et les modalités d'établissement sont réglementés.

**Faire réaliser un DPE est obligatoire :**

- ✓ **Depuis le 1er novembre 2006, lors de la mise en vente d'un bien immobilier** ; le propriétaire doit le remettre au plus tard soit à la promesse de vente, soit à la signature de l'acte de vente.
- ✓ **Depuis le 1er juillet 2007, lors de la location d'un logement**. Il le remet au plus tard à la signature ou au renouvellement du contrat de location.

**A partir de cette date, la production d'un DPE est obligatoire pour toute construction neuve ou extension de bâtiment (surélévation ou addition de surface supérieure à 150 m² ou à 30 % de la surface des locaux existants), dont la demande de permis de construire a été déposée depuis le 1er juillet 2007.** Il est à noter que la réglementation thermique RT2500, s'applique déjà aux bâtiments neufs depuis le 1er septembre 2006.

Par ailleurs, **depuis le 1er janvier 2008, une étude de faisabilité des approvisionnements en énergie doit être réalisée pour les constructions nouvelles de plus de 1 000 m² préalablement au dépôt de la demande de permis de construire.** Ceci concerne le maître d'ouvrage qui doit analyser les diverses solutions d'approvisionnement en énergie s'appuyant sur le recours aux énergies renouvelables.

### Le contenu du DPE est réglementé

Il décrit le bâtiment ou le logement et ses équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de refroidissement, de ventilation, ainsi que les conditions de leur utilisation.

Il indique suivant les cas, soit la quantité d'énergie effectivement consommée (sur la base des facturations), soit la consommation estimée pour une utilisation standardisée du bâtiment ou du logement (à partir de la qualité de la construction) à l'aide de logiciels spécifiques.

Deux étiquettes classent alors le bâtiment, une pour l'énergie (comme pour l'électroménager), la seconde pour le climat (en quantité de gaz à effet de serre émis). La plus connue est l'étiquette énergie exprimée en kWh/m² /an.

Le diagnostic est accompagné de conseils et recommandations de travaux destinés à inciter le propriétaire à améliorer sa performance énergétique. Il n'a en effet qu'une valeur informative pour l'acquéreur ou le locataire, et ne peut faire l'objet de recours.

Le DPE est valable 10 ans. Il doit être réalisé par des professionnels qualifiés et certifiés par un organisme accrédité par le COFRAC (comité français d'accréditation).

Pour connaître le plus proche de chez vous, **appelez le numéro Azur : 0810 060 050**.

## L'amélioration

**Pour relever le défi de ce fameux « facteur 4 », il est indispensable d'engager une prise de conscience et de modifier sensiblement nos comportements dès maintenant.** Le secteur du bâtiment représente environ 40 % des consommations énergétiques françaises soit 1,1 tonne équivalent pétrole par an et par habitant et 120 millions de tonnes de dioxyde de carbone, soit près du quart des émissions nationales. Le poste logement représente à lui seul 30 % du budget des ménages, ce qui traduit aussi le poids du chauffage dans cet ensemble.

Les bâtiments existants, qu'ils soient résidentiels ou tertiaires, font désormais l'objet d'une réglementation thermique qui vise à améliorer leur performance énergétique lorsque ceux-ci font l'objet de travaux de rénovation :

- ✓ Depuis le 1er avril 2008, pour les bâtiments de plus de 1 000 m² qui font l'objet d'une rénovation lourde (voir détail au précédent chapitre),
- ✓ Depuis le 1er novembre 2007, pour tous les autres cas qui doivent présenter lors d'installation ou de remplacement des performances énergétiques minimales que l'on appelle les 8 points de la réglementation thermique « élément par élément » (ventilation mécanique, parois opaques, eau chaude sanitaire, parois vitrées, refroidissement, éclairage, chauffage, énergies renouvelables).

Il est à noter qu'il est conseillé de faire un DPE avant d'engager des travaux souvent onéreux pour déterminer les interventions les plus efficaces, puis après les travaux de manière à en évaluer l'impact et ainsi valoriser ces travaux lors d'une future vente ou location.

Le détail relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments fait l'objet de l'arrêté du 3 mai 2007 publié au JO.

Des aides financières diverses peuvent permettre d'effectuer les travaux nécessaires ou d'acheter des équipements et matériaux performants, citons :

- ✓ taux réduit de TVA à 5,5 %,
- ✓ crédit d'impôts (bien vérifier si les travaux sont éligibles !)
- ✓ aides des collectivités territoriales,
- ✓ aides de l'ADEME, de l'ANAH,
- ✓ prêts spécifiques,
- ✓ aides complémentaires des fournisseurs d'énergie.

## Les orientations du Grenelle de l'Environnement

**Pour avoir une idée de l'impact des économies d'énergie à réaliser, et donc de l'effort à engager, il faut savoir que des maisons individuelles construites il y a 30-40 ans, ont une consommation moyenne de 250 kW/m²/an (indice E du diagnostic de performance énergétique) et beaucoup plus pour les très vieux bâtiments dont l'isolation est quasi inexistante.**

### Objectif pour les constructions neuves dès 2010

Tous les bâtiments et équipements publics, ainsi que les bâtiments tertiaires ne devront plus dépasser 50 kW/m²/an.

Les logements privés devront respecter le label « très haute performance énergétique » dès 2010, soit environ 80 kW/m²/an, puis 50 kW/m²/an en 2012.

### Objectif pour 2020

**Les bâtiments devront tous être à énergie passive (consommation nulle) ou positive (vous fournissez de l'énergie).**

Des efforts considérables devront s'engager pour la mise à niveau du parc de logements sociaux, pour les filières d'énergies renouvelables (éolien, biomasse, solaire, photovoltaïque, thermique..), mais aussi pour la formation professionnelle.

Le vote à l'Assemblée Nationale de la Loi Grenelle 1 a confirmé globalement tout le dispositif, mais il est légitime de s'interroger, en cette période de très grave crise économique, si les moyens financiers seront à la hauteur de la tache qui nous attend.

En effet, alors que 90 % des constructions sont anciennes et donc potentiellement concernées, notre pays va avoir de plus en plus de retraités qui n'auront plus les moyens ni peut être la volonté de rénover ; il faut donc s'attendre dans les années qui viennent à des turbulences sur le marché de l'immobilier. Pour les autres la question sera le temps de retour sur investissement, mais ceci dépendra essentiellement du coût des matières fossiles, et des aides obtenues.

De toute façon, chacun peut faire un effort d'économie d'énergie ; aussi petit soit-il, ce sera bon pour la planète…

Gérard CHIVOT, Adjoint à l'Urbanisme

*Nota : article réalisé à partir de la présentation des assises régionales de l'ADEME du 23 juin 2008.*

### Quelques sites utiles :

**ADEME www.ademe.fr**

**ANAH www.anah.fr**

**Crédit d'impôt**
www.industrie.gouv.fr/energie/credit-impot.htm

**Info Energie 0 810 060 050**
*(coût appel local)*

## Avancement des travaux en cours dans notre village

### Construction des logements aidés

La réalisation des 9 maisons de ville et des 6 logements collectifs se poursuit selon le calendrier prévu. Le gros œuvre, les toitures, la pose des menuiseries extérieures s'achèvent. Les travaux intérieurs : cloisonnements, électricité, plomberie, menuiserie, peinture, carrelage... se poursuivront encore quelques mois. Le ravalement des façades, la voirie et les espaces verts seront terminés mi 2009.

Nous avons imposé que ces constructions respectent les recommandations "Haute Qualité Environnementale".

La Société Immobilière 3F, maître d'ouvrage de ces logements, assure la réalisation et prendra ensuite en charge leur gestion.

### Commerce et aménagement de la Place de l'Arsenal

**Le bâtiment** (local commercial et logement) est maintenant opérationnel et mis à la disposition du commerçant qui a pris en charge l'aménagement intérieur : gondoles, rayonnages, armoires frigorifiques, etc. L'ouverture au public devrait pouvoir intervenir fin janvier.

**La place et ses abords** : la voirie, le parking et la place centrale sont terminés depuis plusieurs semaines. La plantation des arbres sélectionnés : **des sorbus aria** (floraison blanche au printemps et fructification automnale rouge orangé ; feuilles à face inférieure argentée, fruits appréciés des oiseaux) a été effectué par nos agents communaux. Ces arbres, de taille moyenne s'harmoniseront avec le volume des habitations environnantes et de la place de l'Église ; ils doivent faire écran sans pour autant être envahissants, être décoratifs et d'un entretien modéré. Dans le village nous avons déjà de nombreux tilleuls, aussi le choix des essences a été difficile d'autant que la charte du PNR le limite à des espèces locales et exclue tous cultivars. Le groupe de réflexion constitué d'élus, du paysagiste du PNR, de membres de l'APJA (que nous remercions vivement) a retenu également l'idée d'une implantation en ligne des arbres autour de la place pour en respecter la structure.

Plusieurs bancs seront disposés tout autour pour vous permettre une petite halte.

### Aménagement de l'École Élémentaire

Dans un premier temps, les locaux en travaux ont été isolés du reste de l'école pour assurer la sécurité des élèves.

Depuis 4 mois maintenant les travaux s'effectuent essentiellement sur le bâtiment A (coté route de St Benoit). Ils concernent :

✓ **le restaurant scolaire** : pour répondre aux nouvelles exigences en termes de normes sanitaires, l'espace dédié à la préparation des repas, du nettoyage de la vaisselle et de l'élimination des déchets a dû être réaménagé. Une sortie directe du local "plonge" sur l'extérieur a été créée (plusieurs dizaines de m³ de terre sur le devant de la façade sud ont été enlevées). La réfection du sol et l'isolation phonique de la salle à manger (murs et plafond) seront effectuées en dernier. Installation de l'ascenseur (réservé aux personnes à mobilité réduite) : le percement des dalles et le gros oeuvre pour la construction de la cage d'ascenseur sont terminés.

✓ **rez-de-chaussée** : cloisons et huisseries sont posées dans les salles réservées au Mini-club, l'installation électrique est en cours de câblage.

✓ **1er étage** : toutes les cloisons sont posées, l'installation électrique est en cours de câblage.

✓ **combles** : le percement de la toiture pour la mise en place de l'ascenceur et des fenêtres de toit débutera fin janvier.

### Installation de barrières à l'entrée de la déchetterie

A l'entrée de la déchetterie, les services techniques de la Mairie ont installé (il y a 2 mois) des palissades en bois et une barrière qui devraient éviter les dépôts sauvages devenus trop nombreux aux portes de ce site.

### Enfouissement des réseaux

En partant de la place de la Mairie, ces travaux concernent la rue de Saint-Benoit jusqu'à l'intersection de la rue de la Toucharderie, et la rue du Perray jusqu'au niveau de l'École Élémentaire. Après plusieurs semaines de perturbations et de gêne, la réfection de la chaussée et des trottoirs est entièrement terminée. Les riverains sont tous raccordés. Les nombreux câbles, fils et poteaux ont été enlevés. Des candélabres en fonte équipés de lampe basse consommation remplacent maintenant les anciens lampadaires.

Toutes ces transformations apportent une amélioration dans la gestion de l'espace, l'embellissement de la commune et la fiabilisation des installations électriques (intempéries).

**A Saint-Benoit, la réalisation des trottoirs** (en béton désactivé) situés le long de la RD61 est achevée. Ils renforcent la sécurité des personnes et facilitent le déplacement des piétons.

## VIE DU VILLAGE ET DES ASSOCIATIONS

### Pot de bienvenue aux nouveaux Fargussiens le 6 septembre 2008

Cette année, 22 nouveaux habitants nous ont rejoint pour partager la quiétude et le bon vivre d'Auffargis. Nous souhaitons la bienvenue à chacun.

### Forum des associations le 6 septembre 2008

Chaque association a su mettre en valeur ses prestations lors de ce rendez-vous annuel et les stylos chauffaient pour les inscriptions.

## Fête des voisins de Saint-Benoit le 7 septembre 2009

L'ensemble des riverains de Saint-Benoit était réuni autour d'un barbecue copieux... même la météo capricieuse nous a épargnés. Un exemple à rééditer dans d'autres quartiers.

## Halloween le 26 octobre

Un après-midi féérique où petits et grands ont apprécié un goûter coloré, un concours de costume et ont tous été captivés par les histoires « effrayantes » d'un conteur halloweenien.

## Beaujolais Nouveau le 21 novembre

Rendez-vous annuel : une tradition qui s'installe. La dégustation du Beaujolais Nouveau nous a donné l'occasion de partager un moment chaleureux.

A l'année prochaine.

## Repas des aînés le 22 novembre

A l'approche des fêtes de fin d'année, Monsieur le Maire et l'équipe du CCAS ont réuni les aînés de la commune à l'occasion d'un repas « Saveurs du Sud-Ouest ». Musique, magie, convivialité et bonne humeur ont rythmé cette manifestation. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

**Commémoration du 11 novembre 2008**

## Horaires des messes à l'Église d'Auffargis

**Tous les samedis à 18h30**

Lors de certaines fêtes (Rameaux, Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Noël), les horaires peuvent être amenés à changer. Ils sont toujours affichés sur le perron de l'Église.

## Club de l'amitié

Retrouvez-nous à partir du
**5 janvier un lundi sur deux de 14h à 18h au Foyer Rural**
Activités : Jeux de cartes ou Scrabble suivis d'un goûter
Vous pouvez nous rejoindre en cours d'année.
A bientôt peut-être. Bonne année à tous.

*Anne Chérubin, Présidente*

**Classe verte des CM2 aux Hauts Besnières**

Land Art en forêt : les élèves font des compositions artistiques avec les éléments de la nature.

## Du nouveau à l'École Élementaire

L'École Élémentaire
vous informera de ses activités et sorties
dans son premier numéro du "petit fargussien".
Pensez à le demander !
(bientôt à l'école de la Toucharderie)

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement. En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée…), etc…

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître à votre Bureau ou Centre du Service National (BSN ou CSN) de rattachement **tout changement de domicile ou de résidence**, de situation familiale et professionnelle.

## Pour le département des Yvelines

Adresse postale
BSN Versailles
BP 236
00442 ARMEES

Adresse mél : bsn-ver@dsn.sga.defense.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

BUREAU DU SERVICE NATIONAL DE VERSAILLES
www.defense.gouv.fr
Rubrique : Jeunes et défense, JAPD

SGA

Les elus invitent les 11/17 ans
a une rencontre le
samedi 7 fevrier 2009
a 10h30 au Foyer Rural
pour echanger
sur vos souhaits et attentes.
Venez nombreux.

## Marché de Noël les 6 et 7 décembre

Nos artisans et artistes locaux nous ont encore montré tout leur savoir-faire pour leurs passions.

## Visite du Père Noël le 14 décembre

Le dimanche 14 décembre, les enfants d'Auffargis ont remis au Père Noël des dizaines de lettres toutes aussi attendrissantes les unes que les autres. Dans l'espoir que leurs voeux secrets soient exaucés !

## et le samedi 20 décembre au Foyer Rural

Cet après-midi là, tous les enfants de l'École Maternelle s'étaient réunis pour accueillir le généreux bonhomme rouge dans un air de fête et de magie.... la colombe est née d'un foulard et le lapin... trop content de ne pas être une dinde à cette époque de l'année !!! Les enfants ébahis ont ri, applaudi ce spectacle interactif.

Merci à tous.

## Vœux de Monsieur le Maire le 10 janvier 2009

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont présenté aux Fargussiens leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 le 10 janvier dernier en présence de Madame la Ministre Christine BOUTIN, de Madame la Sous-préfète Francine PRIME et de Monsieur le Sénateur Nicolas ABOUT. Les Maires de plusieurs communes voisines et Monsieur Benoît PETITPREZ, Président du SICTOM étaient également présents.

Après le discours de Monsieur le Maire et les vœux chaleureux adressés à tous par Madame BOUTIN, plusieurs Fargussiens ont reçu la distinction de la Médaille du Travail.

**Médailles d'Argent**

Madame Bernadette BERTHY

Madame Nathalie FOULARD

Madame Ghislaine LE GOAZIOU

**Médailles de Vermeil**

Monsieur Bernard BARTHOLME

Monsieur Serge SUE

Monsieur Roland WERLE

**Médailles d'Or**

Madame Jeannette FRONTEAU

Monsieur Jacques DEFRANCE

**La Médaille de la Ville** a été décernée à Madame DESRUES pour les vingt-cinq années pendant lesquelles elle a animé l'association loisirs-évasion qu'elle avait fondée.

**Maisons fleuries**

1er prix : Famille GRAMOLA
7, allée de la Bichonnerie

2ème prix : Famille LAMBERT
8, rue du Pont des Murgers

3ème prix : Famille MAC GRATH
20, allée des Comtes de Montfort

**Décorations de Noël**

1er prix : Famille SENRA
3, Grande Rue

2ème prix : Famille AMIOT
8, rue de Vieille Eglise

3ème prix : Famille SAINT-YRIEX
8, impasse du Clos de la Toucharderie

Tous ont été vivement applaudis et félicités par les Fargussiens venus nombreux comme chaque année partager ce moment de convivialité.

2008, une année bien remplie pour la Communauté de Communes, marquée par le renouvellement des membres du Conseil de Communauté suite aux élections municipales du mois de Mars mais également par l'activité soutenue de ses instances (Conseils, Bureaux, Commissions, groupes de travail) permettant la mise en oeuvre d'actions sur le territoire. Cela se traduit par l'élaboration de projets (tels que la réhabilitation du Centre Omnisport Intercommunal des Étangs, la construction de bureaux communautaires ou encore la réalisation d'une aire multisports) qui seront présentés dans le cadre de contrats signés avec le Département et la Région destinés à financer ces opérations.

Les réalisations ont été essentiellement menées sur la commune des Essarts-le-Roi avec la création de l'aire d'accueil des gens du voyage et la réhabilitation de la zone de l'Aqueduc.

Conformément aux engagements pris lors de la création de la Communauté de Communes des Étangs, le principe de la présidence tournante sera respecté. Monsieur Jean-Pierre GHIBAUDO, Maire de Saint-Léger, me succédera comme Président pour les deux prochaines années.

J'ai, pour ma part, eu beaucoup de plaisir à présider cette Communauté dont la viabilité dépend du développement économique de ses zones d'activités avec notamment la sortie attendue de la Zone des Étangs (Gros Chêne).

Je souhaite que notre cohésion reste ce qu'elle a toujours été et j'adresse mes chaleureux encouragements à mon ami Jean-Pierre GHIBAUDO dans sa nouvelle fonction.

A tous mes collègues, à tous les habitants de notre Communauté, je présente mes vœux de bonheur, de santé, de prospérité pour cette nouvelle année.

**Daniel BONTE**

*Président de la CCE*

# LA BIBLIOTHEQUE

**L'équipe des bibliothécaires vous présente**
**ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.**

Toujours au top des nouveautés, nous vous proposons les **meilleures ventes** et les **derniers prix littéraires.**

Un choix éclectique de **documentation** :

géographie, histoire, grands reportages, peinture, artisanat, cuisine…
de la Bibliothèque des Yvelines (B.D.Y.) est à votre disposition.

Vous pouvez également consulter et emprunter des **revues hebdomadaires et mensuelles**.

Nous n'avons pas oublié nos **jeunes lecteurs**
qui peuvent découvrir nos dernières acquisitions ainsi que des mensuels.

Venez nombreux, toute l'équipe est à votre écoute.

Nous vous rappelons nos horaires :

**mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30**

**samedi de 10 h à 12 h**

Pendant les vacances scolaires, les permanences ne sont assurées que le matin.

Renouvellement de l'inscription annuelle au 1er janvier :

- ✓ abonnement familial membre ALCA : 10 €
- ✓ « « « non ALCA : 20 €
- ✓ abonnement enfant seul : 5 €

N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOS IDEES, NOUS SOMMES TOUJOURS OUVERTS A DES INNOVATIONS
ET, BIEN SUR, A L'ACCUEIL DE NOUVEAUX TALENTS ET SAVOIR-FAIRE AU SEIN DE L'EQUIPE !

Claudie GUILBERT, Présidente de l'ALCA

## A TOUS
## BONNE ANNEE 2009

Toute l'équipe de l'ALCA vous adresse leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année et souhaite vous accueillir encore plus nombreux au sein de notre association.

Voici les évènements qui se sont déroulés depuis le mois de septembre et les projets que nous avons jusqu'en juin.

Toutes les activités de l'ALCA ont repris ; les ateliers « peinture » et « modelage » ont pu redémarrer et nous avons créé un nouvel atelier « d'arts plastiques » pour les enfants qui peuvent ainsi découvrir, la peinture, le modelage, le dessin, le collage.

Nous avons dû arrêter les activités « capoeira » pour jeunes et adultes et le « théâtre pour les enfants », faute d'inscriptions en nombre suffisant.

Les **ORGANISATIONS D'EXPOSITIONS ET DE SORTIES** ont repris

- **la visite du Quartier de Belleville** fut une sortie originale. Au travers de faits historiques mais aussi d'anecdotes, grâce à un conteur talentueux, nous avons marché dans les pas de Maurice Chevalier dans les ruelles, passages, monuments, placettes et jardins, pour finir sur un magnifique point de vue sur Paris.

- Nous sommes partis en covoiturage au Palais de Chaillot visiter le **Musée National des Monuments Français** qui invite à un voyage à travers les lieux et les âges de notre beau pays.

- Au Foyer Rural, la troupe de Clairefontaine nous a présenté avec talent la pièce de J. Cl. Grumberg, **l'ATELIER** ; le public a pleuré et ri avec ces ouvrières qui échangeaient leurs joies, leurs peines, leurs bons ou mauvais souvenirs.

- Comme toujours le **Salon artisanal d'avant NOEL** a attiré un grand nombre de visiteurs et nous a ravis par la diversité des objets présentés et leur qualité.

### Les dates à retenir

- les **samedi 28 et dimanche 29 mars 2009** nous avons le projet d'organiser une « Exposition photos » au Foyer Rural, ouverte à tous. Thème choisi la NATURE. Si vous souhaitez y participer, contacter Isabelle DEGLOS 01 34 84 61 18 ou isabelle.deglos@club-internet.fr : DATE LIMITE d'inscription dimanche 8 mars 2009. Nous serons ravis de vous accueillir.

- le **samedi 6 juin ou le samedi 20 juin 2009** (selon la date des élections européennes), l'ALCA fêtera avec vous ses 40 ans autour d'expositions et animations présentées par les divers ateliers.

- le **dimanche 14 JUIN 2009**, comme chaque année la BROCANTE se tiendra dans la Grande Rue et nous donnera l'occasion de flâner agréablement.

L'ACTIVITE « SORTIES » vous propose la suite de son PROGRAMME 2008/2009 ; c'est toujours un plaisir de nous retrouver et de faire les visites accompagnées d'un conférencier.

Pour vous informer, vous pouvez contacter Claudie GUILBERT au 01 34 84 66 28 OU guilbert.claudie2@orange.fr

| | |
|---|---|
| **Picasso et ses Maîtres au Grand Palais**<br>Visite avec conférencier | Jeudi 22 janvier<br>ou Lundi 2 février |
| **Théâtre à Epernon** (nous partirons à 16 h (à préciser) en autocar du Foyer Rural)<br>**Les Belles Sœurs** (Comédie familiale) jouée actuellement avec un grand succès au Théâtre St-Georges à Paris - Tarifs : Balcon 42 € / Orchestre 47 € | Dimanche<br>15 mars à 17 h |
| **Visite du cimetière de Passy** par Monsieur BEYERN, célèbre nécrosophe qui nous avait tant intéressés et étonnés lors de la visite du Cimetière du Père Lachaise | Première quinzaine de mai |

*Le détail de ces visites sera affiché sur les panneaux des associations.*

*PS : **Je dois avoir toutes les inscriptions au plus tard 18 jours avant la date de sortie afin de confirmer les réservations. MERCI !***

*En cas de désistement, il peut y avoir des places de dernière minute.*

**LE VOYAGE 2009 : LA VIE DE CHATEAU EN HONGRIE (7 jours)**

**Du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2009**

2 jours à Budapest puis le séjour dans un véritable château de contes de fées (3* supérieur) duquel nous partirons chaque jour en autocar pour visiter ce merveilleux pays.
A ce jour, il reste encore de la place, n'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements.

# EQUI-LIBRE

**PLANNING DES STAGES DE YOGA**

pour renforcer vos connaissances
ou découvrir certains aspects particuliers du yoga

**"Yoga et stress":**
**Les outils du yoga pour réduire le stress**
**Dimanche 18 janvier 2009 : 09h00 -12h30**
*Stage limité à 12 personnes*

**"Le souffle, la respiration":**
**Du souffle grossier au souffle subtil,**
**comment et pourquoi maîtriser votre respiration**
**Dimanche 8 février 2009 : 09h00 - 12h30**
*Stage limité à 12 personnes*

**"Un autre regard sur les postures ":**
**Stage atelier"**
**Dimanche 15 mars 2009 : 09h00 - 12h30**
*Stage limité à 8 personnes*

Les b-a -ba incontournables de votre pratique :
Aborder (ou ré-aborder) les postures, la respiration,
la concentration correctement... Parfois on se doute de ce qu'on ne sait pas, parfois on croit savoir et on ne sait pas.

Chaque stage est rythmé de théorie, pratiques,
d'échanges et discussions.
*Tarifs : adhérent 35 € / non adhérent 39 €*
Date limite d'inscription : 1 mois avant la date du stage
Vous trouverez les détails des stages sur notre site :
info@equi-libre-yoga.fr
Vous pouvez aussi contacter notre professeur au 06 85 17 48 05.

## Golf Club d'Auffargis

Le GCA a permis à de nombreux Fargussiens de se détendre avec 13 rencontres amicales assorties ou non de repas. Parmi ces rencontres, **l'Open d'Auffargis** du mois de mai a été particulièrement suivi et apprécié.

L'équipe organisatrice se joint à ses membres actifs pour vous souhaiter une bonne année 2009 et vous attend à son assemblée générale du 16 janvier pour prendre en compte vos remarques.

La Mairie envisage **l'acquisition d'un défibrillateur**
et saisit cette occasion pour proposer à tous les Fargussiens
une **formation aux gestes d'urgences** des premiers secours.
Cette formation sera assurée par la Croix Rouge.
Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître
en Mairie avant le **28 février 2009**
afin de faciliter l'organisation de cette formation.

# RVE 103.7

**c'est fait pour vous et çà fonctionne 24h/24**

**Du lundi au vendredi 7h - 20h**
Raphaël, Julien et Jean-Louis vous proposent les infos locales, nationales et internationales, les magazines, les rubriques à thèmes, les petites annonces (gratuites), le coup de pouce pour l'emploi, la météo en direct du centre de Trappes, l'éphéméride.

**Lundi**
**20h - 21h Noudé**
NOUveautés DEcouvertes

**Mercredi**
**19h25 Captivant**
le magazine de la BD présenté par Marc Dacier
**20h - 21h 80 à l'heure**
les années 80

**Jeudi**
**20h - 22h Salsa**

**Vendredi**
**9h - 10h La voyance** avec André

**Samedi**
**9h -10h Toute la musique country**
avec Lionel
**10h-13h Hits des années 60 à 2004**
présenté par Thierry
**13h -17h Tout un programme**
avec Jean-Marc et Adeline
**17h - 19h Cinéma, tubes du mois et sorties vidéos**
en compagnie de Christian, Xavier et de leurs invités

**Dimanche**
**9h -10h** en direct **Tribune Sports**
Philippe et Jean-Michel,
tous les sports, interviews, reportages
**10h - 11h Football**
**11h - 12h Radio Villages**
de la bonne humeur, des jeux, des invités.
Lionel et Jean-Pierre reçoivent en direct studio
tous celles et ceux qui participent à l'animation
de la vie locale dans tous les domaines.
*Tout ce qui se passe à Auffargis*
*et dans les communes environnantes.*

*Tel 01 30 41 15 15 - Fax 01 34 85 56 03*
*www.radiorve.com*
*pour écouter en direct RVE où que vous soyez,*
*et également retrouver des émissions antérieures*
*sur « téléchargement braodcast »*

**BONNE ANNEE 2009**
**à toutes et à tous de la part de toute l'équipe**

Aidema
Auffargis
Les Bréviaires
Les Essarts-le-Roi
Le Perray-en-Yvelines
école intercommunale de musique

Du 12 au 17 décembre dernier, le Foyer Rural et l'église d'Auffargis ont résonné d'une programmation éclectique, de chants orthodoxes au rock-métal en passant par le jazz et les ensembles de l'école de musique !

Vous avez pu assister à un concert de l'Atelier choral de Saint-Quentin-en-Yvelines (ACHORINY), sous la direction de Vasyl Borys, un concert rock avec Deathperados (métal), Suffer in truth (métal) et Sleeping Cows (rock), une soirée cabaret-jazz, dans une ambiance club, au concert de Noël des élèves et des ensembles de l'école de musique et au récital de piano « d'avril en octobre » par Eric Dannenmüller, compositeur, professeur et pianiste professionnel.

L'école de musique prépare donc déjà ses prochaines dates et fêtera avec vous l'Hiver du 6 au 10 février 2009 au Perray-en-Yvelines et le Printemps du 20 au 28 mars aux Essarts-le-Roi !

### L'AIDEMA fête l'Hiver

(tous concerts à la salle polyvalente du Perray-en-Yvelines)

**Vendredi 6 février**
Concert rock

**Samedi 7 février**
Concert blues

**Dimanche 8 février**
Concert des élèves

**Mardi 10 février**
Concert du Gopak Quartet
(musique traditionnelle d'Europe de l'Est)

### L'AIDEMA fête le Printemps

**Vendredi 20 mars, samedi 21 mars et samedi 28 mars**
Festival et tremplin rock (avec finale au bénéfice du Sidaction) à la salle polyvalente des Essarts-le-Roi

**Samedi 21 mars**
Journée et soirée autour de la guitare et des 30 ans de carrière de Thérèse Brun, professeur à l'AIDEMA depuis sa création, au Foyer Rural d'Auffargis

**Dimanche 22 mars**
Concert des élèves à la salle polyvalente des Essarts-le-Roi

**Mardi 24 mars**
Concert des ensembles de l'école de musique et de leurs invités à la salle polyvalente des Essarts-le-Roi

Et n'oubliez pas de réserver votre **samedi 16 mai**, pour la **soirée anniversaire** des **30 ans de l'école de musique** !

En espérant vous retrouver nombreux à nos concerts, l'école de musique vous souhaite une bonne année 2009 !

## Tennis Club d'Auffargis

Pour le début de saison 2008/2009, deux évènements majeurs étaient programmés : le tournoi interne de double « Bidouille » et le tournoi RVE.

Le tournoi interne, auquel ont participé 18 personnes s'est déroulé sous un soleil magnifique qui a facilité le traditionnel déjeuner au barbecue. Après des matchs très disputés, la victoire est revenue à Claire Guillot associée à Fabien Mathély.

Tournoi de double bidouille

Par contre la victoire cette année n'était pas au rendez-vous au tournoi RVE. Le TCA n'a terminé que 3° derrière le Tennis Club du Perray-en-Yvelines, qui remporte toutes les coupes cette année, et Le Tennis Club de La Clairière Rambouillet, avec seulement trois points de retard sur le premier. Le T.C. Cernay-La-Ville et le T.C. Levis-Saint-Nom ont fermé la marche. Tout le plaisir a, comme d'habitude, résidé dans le fait de rencontrer les joueurs des clubs voisins.

Tournoi RVE

Les championnats des Yvelines ont également repris avec les plus de 45 ans de mi-septembre à mi-octobre et les doubles d'hiver de mi-novembre à mi-janvier.

Une nouvelle année va débuter et nous espérons que nos joueurs obtiendront tous les succès tennistiques qu'ils souhaitent. Une bonne et heureuse année à tous.

| DATES | ACTIVITÉS | LIEUX | ASSOCIATIONS |
|---|---|---|---|
| Samedi 31 janvier<br>Dimanche 1er février | 2ème Rencontre des Arts | Foyer Rural<br>Centre socio-culturel | Intercommunalité |
| Samedi 7 février | Rencontre avec les 11/17 ans | Foyer Rural | Municipalité |
| Samedi 7 février | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Samedi 28 février | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Vendredi 20 mars<br>Samedi 21 mars<br>Dimanche 22 mars | Concerts | Foyer Rural | AIDEMA |
| Samedi 21 mars | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Samedi 28 mars<br>Dimanche 29 mars | Exposition photos | Foyer Rural | ALCA |
| Samedi 11 avril | Chasse aux oeufs | La Sablière | Comité des Fêtes |
| Dimanche 12 avril | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Vendredi 8 mai | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Dimanche 14 juin | Brocante | Grande Rue | ALCA |
| Dimanche 14 juin | Concours de boules | Salle Polyvalente | ABA |
| Vendredi 19 juin | Fête de la musique | Place des Fêtes | AIDEMA / Comité des Fêtes |
| Samedi 27 Juin | Fête du village | Foyer Rural | Comité des Fêtes |
| Dimanche 28 juin | Fête de l'école de musique | Foyer Rural | AIDEMA |

## Rentrée 2009

Afin de pouvoir prévoir les effectifs de l'École Maternelle pour la rentrée prochaine, nous vous demandons d'inscrire votre enfant le plus rapidement possible.
Votre enfant est né entre le 1er janvier 2005 et le 31 mars 2006, présentez-vous dès maintenant en Mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile pour son inscription à l'École Maternelle.

Savez-vous que le **CCAS**
**Centre Communal d'Action Sociale**
assure un service de visite auprès des personnes seules ou souffrantes ?

Aller faire quelques courses avec elles ou pour elles, les accompagner chez le médecin, le coiffeur... ou tout simplement venir passer une heure en leur compagnie, sont autant d'occasions de créer des liens enrichissants.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous-même ou à nous signaler toute personne de votre entourage ou de votre voisinage que vous souhaiteriez nous voir visiter.

| NAISSANCES | MARIAGES | DÉCÈS |
|---|---|---|
| Léna DEBERDT<br>le 20 juillet 2008 | Nadège VILLEBASSE et Nicolas RUBERT<br>le 6 septembre 2008 | Monsieur Georges LUNAUD<br>le 21 août 2008 |
| Lucien HAZANAVICIOUS<br>le 5 août 2008 | Elisabeth LENDORMY et Kévin MORIZE<br>le 20 septembre 2008 | Monsieur Claude EVRARD<br>le 29 août 2008 |
| Adam FERRAZ-JACQUOT<br>le 24 août 2008 | Lucie LEGER et Ricardo FERREIRA<br>le 29 novembre 2008 | Monsieur Tadeusz BOBAK<br>le 10 septembre 2008 |
| Inès LE BORGNE<br>le 23 octobre 2008 | | Serge CHEVALIER<br>le 31décembre 2008 |
| Arabella WELHA<br>le 30 novembre 2008 | | |

**Tambour n° 90** Mairie d'Auffargis 78610 Auffargis - Tél : 01 34 57 86 20 - Fax : 01 34 57 86 28 - mairie.auffargis@wanadoo.fr
*Horaires d'ouverture : Lundi/Jeudi 08h30-12h00/14h00-17h30 ; Mardi/Mercredi 08h30-12h00 ; Vendredi 08h30-12h00/14h00-16h30 ; Samedi 09h00-12h00*
Directeur de la publication : Daniel Bonte - Rédaction : Commission Communication, Information (Jean-Francis Deleau, Nathalie Enguehard, Claudine Giammattei, Laurent Hut, Géraldine Ménard, Serge Nicola, Marie Vincent) - © Tous droits réservés